Echallens 21

Présentation de l'Agenda 21 d'Echallens

August Hangartner 26.3.2018



C'est quoi une Agenda 21 local?

1992 : Sommet de la Terre de Rio de Janeiro Les 179 états adoptent un programme Agenda 21

Agenda 21

Programme d'actions pour la mise en œuvre du développement durable au 21ème siècle

Agenda 21 local

Projet de développement durable conçu à l'échelle d'une commune

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour

- Préserver notre <u>environnement</u>, nos ressources <u>naturelles</u>...
- Réduire nos consommations <u>d'énergie</u>, favoriser les énergies <u>renouvelables</u>
- Diminuer nos consommations <u>ressources</u> (eau, papier, métaux, etc)
- Favoriser la mobilité douce et le transport en commun
- Favoriser l'intégration sociale
- Créer un environnement plaisant et convivial
- Développer une <u>économie</u> durable

... et bien d'autres encore ...











Qu'est-ce Echallens 21

C'est la commission chargée par la Municipalité de mettre en œuvre d'Agenda 21 local à Echallens

Notre mission est de faire évoluer le comportement quotidien des individus et des collectivités locales vers un développement durable

Echallens 21 est composée

- D'une commission de pilotage
- De nombreux bénévoles

Historique de l'Agenda 21 d'Echallens

Février 2007

Motion au Conseil communal pour créer une Agenda 21

Septembre 2009

1ère Journée de la Mobilité

Septembre 2011

1^{ère} Balade gourmande

Journée de la Mobilité --> Fête du développement durable

Avril 2016

1ère collecte des déchets dans les quartiers

Juin 2017

1ère collecte des déchets avec les élèves du collège

2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017

2007 - 2009

Organisation de 3 forums pour collecter et présenter des idées

Juin 2007

Création d'un groupe de réflexion

<u>Juin 2012</u>

1^{èr} Vide-Greniers

Mai 2010

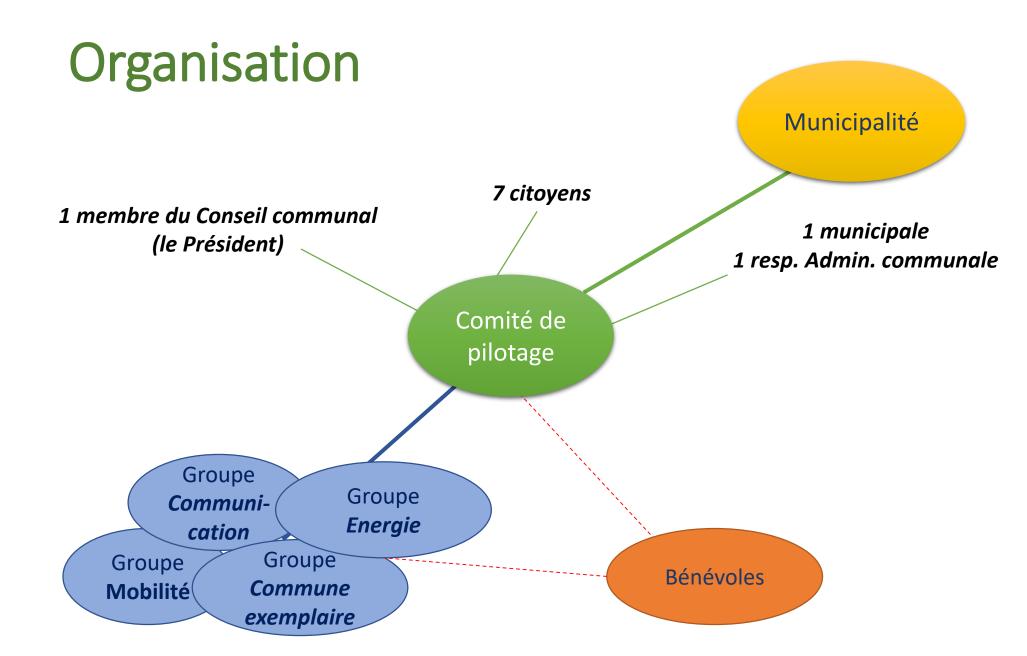
Signature de la charte et des engagements d'Aalborg

Fête nationale 2017 Support Canaris &

Jeunesse

Janvier 2015 Plan directeur

2015-2020



Fiches d'action

Echallens	Fiche d'action	Mobilité douce	
T Z	riche d'action	mobilité dodec	

Titre	Publier et baliser les cheminements piétonniers et cyclables
Action No	M3
Objectif(s)	-Sensibiliser la population à la mobilité douceInciter la population d'Echallens d'utiliser les cheminements piétonniers et cyclables existantsInciter les élèves à les utiliser pour se rendre à l'école.
Constat	Circulation routière locale excessive, particulièrement aux abords des écoles.
Action(s) proposée(s)	-Définir les meilleurs cheminements piétonniers et cyclablesVérifier leur statut (servitudes, aménagements, sécurité) -Dessiner un plan du réseau piétonnier et cyclableEnvoyer le plan à toute la population d'Echallens (tous ménages) -Poser le plan à différents endroits de la commune (gare, écoles) -Publier le plan sur les sites www.echallens.ch et www.echallens21.ch (Agenda 21 local)Créer et poser des signalisations ludiques, différentes entre piétons et pistes cyclables.
Calendrier	Début de l'action 1er trimestre 2009
Finance / Budget	A déterminer (création et distribution du plan; création et pose de la signalisation).
Acteurs / Partenaires	STI, service de la voirie, graphiste,
Avantage(s)	-Diminution de la circulation routière localeAmélioration de la santéDiminution de la pollutionSensibilisation à l'utilisation de ces chemins pour d'autres activités (commissions, loisirs, sport) -Incitation à l'amélioration progressive de l'ensemble du réseau piétonnier et cyclable.
Inconvénient(s)	
Exemple concret	Lausanne : Sentier du renard (La Sallaz -> Ouchy)
Remarques / Liens	http://www.lausanne.ch/view.asp?DomID=63029 http://www.yverdon-les- bains.ch/fileadmin/yverdon/Documents/police/C2R/A11-2000.pdf

	M1 Crédit cadre pour chemins piétons et pistes cyclables			
	M2 Plan directeur communal des chemins pour piétons			
	M3 Publier et baliser les cheminements piétonniers			
	M3.1 Amélioration du chemin longeant le Botterex			
	M3.2 Amélioration du chemin de l'Ancien Canal			
	M4 Sensibilisation à la mobilité douce			
١٥،	M5 Amélioration des zones 30 km/h			
ilite	M5.1 Recensement des vitesses dans les zones 30 km/h			
Mobilité	M6 Centre du bourg en zone 20 km/h			
<	M7 Transports publics internes			
	M8 Amélioration de la desserte CarPostal Echallens – Yverdon-les-Bains			
	M9 Double-sens cyclables			
	M10 Abris et parcs à vélos			
	Mxx Favoriser l'auto-partage			
	Mxx Chemins agricoles restent agricoles			
	Mxx Favoriser les Pédibus			
<u> </u>	CS-1 Disposer d'un stand et de ses accessoires			
orninu- nication	CS-1 Disposer d'un stand et de ses accessoires CS-2 Faciliter l'organisation de fêtes de quartier dans le Bourg			
ייטיי חיכים	CS-3 Créer un espace d'échange d'objets superflus			
	CE 1 Gestion quotidienne de la piscine des 3 Sapins			
	CE 2 Charte navy va dávalannamant dvala			
	CE 2 Charte pour un développement durable			
	CE 3 Label de Cité de l'énergie			
re	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis			
olaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune			
emplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux			
exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux			
ıne exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau			
ımune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs			
ommune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs CE 10 Gestion des parcs et promenades communication à la population			
Commune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs CE 10 Gestion des parcs et promenades communication à la population CE 11 Mise en place de prairies fleuries			
Commune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs CE 10 Gestion des parcs et promenades communication à la population CE 11 Mise en place de prairies fleuries CE 12 Abandon définitif des herbicides			
Commune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs CE 10 Gestion des parcs et promenades communication à la population CE 11 Mise en place de prairies fleuries CE 12 Abandon définitif des herbicides CExx Responsable développement durable			
Commune exemplaire	CE 3 Label de Cité de l'énergie CE 4 Développement durable dans les préavis CE 5 Modernisation de l'éclairage public de la commune CE 6 Produits de nettoyage des bâtiments communaux CE 7 Consommation d'eau par les services communaux CE 8 Gestion du réseau communal d'alimentation en eau CE 9 Sensibilisation des collaborateurs CE 10 Gestion des parcs et promenades communication à la population CE 11 Mise en place de prairies fleuries CE 12 Abandon définitif des herbicides	7		

Commune exemplaire







Développement durable

Nous nous s

**Aspect social
Le rétabliss
téléphonique
population c

**Aspect envir

- Aspect économique
 Nous nous sommes uniquement ac
- Aspect social
 Le rétablissement de toutes les téléphonique permettra d'assurer population challensoise.
- Aspect environnemental
 Le matériel renouvelé consommera par les fournisseurs.



CHARTE DE L'ÉCOQUARTIER

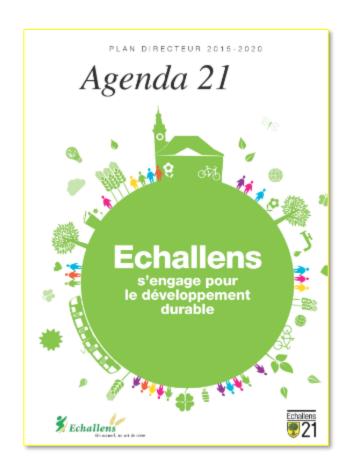
COMMUNE D'ECHALLENS RECORD - AU CRÉPON EST Février 2016

Engagement pour le dév. durable

Signature de la charte et des engagements d'Aalborg en 2010



Rédaction d'un plan directeur 2015-2020



Manifestations «durables»

- Support aux sociétés pour organiser des manifestations «durables»
 - Eco-points pour les déchets (Voirie)
 - Gobelets et verres consignés
 - Guide de manifestation (en cours)





Fête du développement durable Samedi du Jeûne

Activités sur la place de l'Hôtel de Ville

Balade gourmande













Coup de balai / Collecte des déchets

- Nettoyage des rives du Talent
 - Tous les 1 à 2 ans



• 1 fois par an

- Dans les <u>quartiers</u>
 - 2 à 4 fois par an





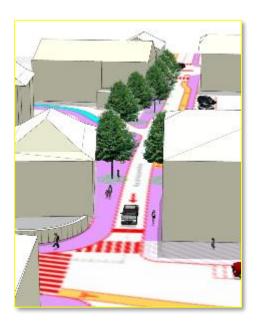


Mobilité

- Promotion de la mobilité douce
 - Chemins balisés
 - Pistes cyclables
 - Parcs à vélos
 - Zones 30 km/h
 - Places d'Echallens
 - Vélo cargo (projet)









Sensibilisation





2 parties

31 janvier & 1^{er} février

Partie I - Acquérir les connaissances de base pour préparer votre bilan énergétique

28 février & 1er mars

Partie II - Etablir un diagnostic énergétique de votre maison, chiffrer les aides financières

En collaboration avec le bureau Weinmann-Energies à Echallens



www.echallens21.ch CHF 40.-/soirée

Rendez-vous à 20 heu Salle Turlet, Hôtel de \ Echallens

Conférence Echallens21



Echaller 2

1er mai 2018

Question finance, Finance en questions

programme

avec la participation de

Jean-Michel Servet

Economiste, Professeur honoraire IHEID Genève

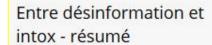
Pourquoi la financiarisation s'est-elle généralisée à toute la planète?

Quels en sont les effets



Entrée libre collecte

Mardi 1er mai, 20 heures Salle du Turlet, Hôtel de Ville à Echallens



Ecologie, entre désinformation et intox : comment y voir clair ?

Conférence de Lucien Willemin

Communication











Partenaires



Association
Poussette - Causette

Groupe permaculture









Coord21

Association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin engagées dans une démarche de développement durable

www.coord21.ch

Coord21

 Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable.

- Elle regroupe
 - 5 cantons
 - 29 communes
 - 4 institutions





MERCI

www.echallens21.ch www.facebook.com/Echallens21